

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 8 octobre, 16h15, par Zoom

Accueil

Frédéric Herman ouvre la première séance du Conseil de faculté de l'année académique 2020/2021. Il souhaite la bienvenue aux membres sur la plateforme Zoom, tout particulièrement aux cinq nouveaux membres qui ont rejoint le corps étudiant.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour	1
2. Approbation du procès-verbal n°163 de la séance du 02.07.2020 et de son résumé...	1
3. Communications du Doyen.....	1
4. Communications de l'Ecole.....	1
5. Communications de la Recherche	2
6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL.....	2
7. Remplacement d'un membre du Conseil de l'Ecole Représentant·e des étudiant·e·s pour la géographie, suppléant·e : Emilie Villalmanzo	3
8. Remplacement des membres dans les commissions de la Faculté Commission de mobilité : Mehdi El Khamlichi (titulaire); Léa Rodari (suppléante) Commission de l'égalité : Léa Rodari	3
9. Direction des instituts pour la période 2021-2022	3
10. Désignation du Prof. Christophe Clivaz, coordinateur du Master en études du tourisme	4
11. Demande Suren Erkman de référent facultaire (Nathalie Chèvre, thèse Théodore Besson).....	4
12. Commission de recherche d'un nouveau doyen : appel à candidature vote sur la composition de la Commission	4
13. Divers, interpellations et propositions	5

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°163 de la séance du 02.07.2020 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Frédéric Herman remercie tous les membres de la faculté pour ce début de semestre qui, malgré quelques difficultés d'ordre technique, s'est bien déroulé.

La Direction a reçu une lettre de la Conseillère d'état concernant les activités sociales, demandant à l'UNIL de rester vigilante afin qu'aucun foyer infectieux ne parte de l'UNIL. Chacun doit être responsable et suivre les règles imposées par le Canton.

4. Communications de l'Ecole

Sébastien Pilet donne un retour sur les deux **sessions d'examens** de cet été. Tous les cours ont pu être évalués, sauf les camps de géologie/pétrologie et de sédimentologie, qui

ont dû être interrompus à cause de cas COVID déclarés. Par rapport à celui de l'année précédente, le taux d'échec relativement bas aux examens en propédeutique démontre que les enseignants ont vraisemblablement été plus tolérants. L'avenir montrera si les étudiants ont vraiment acquis les connaissances nécessaires pour la suite de leurs études.

La Direction n'a autorisé la **présence sur le site** que du tiers des étudiants et a imposé que les cours de plus de soixante personnes soient en comodal. Il constate que malheureusement les étudiants préfèrent les cours en ligne et ne profitent pas du comodal. Les cours en différé peuvent comporter un risque de décrochage s'ils ne sont pas suivis régulièrement et il craint que certains étudiants de première année ne soient pas prêts pour les examens.

Contrairement aux autres facultés, qui constatent une augmentation de leur **effectif** en propédeutique, due aux étudiants qui redoublent ou qui ont reporté leurs examens, celui de la FGSE est similaire à celui de l'année passée.

L'inauguration de la **Plate-Forme durabilité pour l'enseignement postobligatoire** a eu lieu le 24 septembre dans une grande salle d'Amphimax en présence de la Conseillère d'État Cesla Amarelle. Cette plate-forme est une belle carte de visite pour la faculté, mais elle est potentiellement une charge supplémentaire pour les enseignants qui devront répondre à ses demandes. Les gymnasiens étant déjà très impliqués et sensibilisés à la durabilité, ce sont principalement les élèves des écoles professionnelles qui seront ciblés. Il remercie tous ceux qui s'impliquent dans cette plate-forme.

5. Communications de la Recherche

Christian Kull a cinq communications :

- Les enseignants et les membres du corps intermédiaire ont été informés par mail du lancement ainsi que du délai, fixé au 1^{er} novembre, pour le dépôt des demandes de **FINV** et celles du **Matterhorn Grants** (subsides pour les post-docs). La Commission de la recherche se réunira début novembre pour évaluer les dossiers reçus.
- Les processus des **colloques privés et les soutenances publiques** ont été adaptés à chaque étape de la pandémie. Le nouveau règlement ainsi que les nouveaux formulaires sont utilisés.
- Le processus de l'**auto-évaluation** de la Faculté a commencé. La Commission se réunira, pour la deuxième fois, au début de la semaine prochaine. Courant novembre, tous les différents corps recevront des questionnaires afin de récolter les données qui permettront de rédiger le compte-rendu.
- Les statistiques fournies par la Direction montrent que la FGSE est dans la même lignée que les autres facultés : le tiers des membres du corps intermédiaire, ayant un contrat de durée limitée, a demandé une **prolongation de contrat** suite au confinement de ce printemps. Ces demandes seront toutes traitées d'ici la fin de cette année, par ordre chronologique selon la date d'échéance du contrat.
- L'annonce pour le recrutement d'un professeur assistant en prétitularisation conditionnelle en **Science des données géo-environnementales** à l'IDYST a été publiée cet été avec un délai de postulation au 1^{er} septembre. Les auditions auront lieu les 3 et 4 décembre. Il encourage les membres du Conseil de faculté, qui devront voter sur la décision finale de la Commission, d'assister aux présentations publiques.

6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

Lukas Baumgartner informe que le point majeur de la séance du 4 juin a été la discussion quelque peu animée sur les prolongations des contrats à durée limitée du corps intermédiaire. Au final, le résultat est satisfaisant pour toutes les parties. Les séances des

17 et 24 septembre et du 1^{er} octobre furent consacrées à l'élection du candidat, pour le poste de recteur, que l'UNIL veut proposer au canton de Vaud. Le CUNIL s'est entretenu longuement avec les candidats et a eu tout le loisir de leur poser des questions. Le choix du CUNIL s'est porté sur Frédéric Herman. Il félicite le Doyen pour son élection.

Lors de la séance du 24 septembre, le CUNIL a critiqué la directive de la Direction 0.17 qui porte sur les *règles, usages et mesures disciplinaires concernant les étudiants et auditeurs de l'UNIL*. La Commission Législative doit déterminer si le CUNIL a le droit de se prononcer sur cette directive et aussi si la Direction a le droit d'établir une directive à ce sujet.

Romain Götz précise que la directive 0.17 est entrée en vigueur le 14 mai 2020 et concerne les étudiants, mais la Direction n'a jamais communiqué sur ce nouveau règlement qui pourrait avoir des répercussions importantes, comme un renvoi de l'Université. Le CUNIL attend la position de la Commission Législative avant de prendre une décision.

7. Remplacement d'un membre du Conseil de l'Ecole Représentant·e des étudiant·e·s pour la géographie, suppléant·e : Emilie Villalmanzo

Sébastien Pilet propose qu'Emilie Villalmanzo rejoigne le Conseil de l'Ecole en tant que suppléante du représentant des étudiants en géographie.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte Emilie Villalmanzo comme représentante suppléante des étudiants en géographie.

8. Remplacement des membres dans les commissions de la Faculté Commission de mobilité : Mehdi El Khamlichi (titulaire); Léa Rodari (suppléante) Commission de l'égalité : Léa Rodari

Frédéric Herman propose d'élire à la Commission de mobilité Mehdi El Khamlichi en tant que titulaire et Léa Rodari en tant que suppléante.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte l'élection de Mehdi El Khamlichi (titulaire) et Léa Rodari (suppléante) à la Commission de mobilité.

Frédéric Herman propose d'élire à la Commission de l'égalité Léa Rodari.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte l'élection Léa Rodari à la Commission de l'égalité.

9. Direction des instituts pour la période 2021-2022

Frédéric Herman rappelle que le Conseil de faculté ne se prononce que sur les directions d'institut, alors que les conseils d'institut votent également sur les directions-adjointes. La proposition de reconduire les mandats des directeurs actuels témoigne de la confiance de leur institut respectif.

Zoom permettant de mettre en salle d'attente un participant, à tour de rôle, la personne concernée par le vote sort de la salle virtuellement.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et prévise favorablement Michel Jaboyedoff comme directeur de l'ISTE pour la période du 01.2021 au 12.2022.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et prévise favorablement Céline Rozenblat comme directrice de l'IGD pour la période du 01.2021 au 12.2022.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et préavise favorablement Grégoire Mariéthoz comme directeur de l'IDYST pour la période du 01.2021 au 12.2022.

10. Désignation du Prof. Christophe Clivaz, coordinateur du Master en études du tourisme

Frédéric Herman propose de désigner Christophe Clivaz comme coordinateur du Master en études du tourisme. L'assemblée n'ayant pas de question, les membres passent au vote.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte la désignation de Christophe Clivaz comme coordinateur du MET.

11. Demande Suren Erkman de référent facultaire (Nathalie Chèvre, thèse Théodore Besson)

Frédéric Herman donne la parole à Nathalie Chèvre Elle rappelle qu'un professeur à la retraite doit désigner un référent pour les thèses qu'il suit. Suren Erkman rentre dans cette catégorie et a émis le souhait qu'elle devienne référente facultaire pour la thèse de Théodore Besson.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte que Nathalie Chèvre soit désignée référente facultaire pour la thèse de Théodore Besson.

12. Commission de recherche d'un nouveau doyen : appel à candidature vote sur la composition de la Commission

Frédéric Herman confirme qu'il ne reconduira pas son mandat et la procédure pour rechercher un nouveau Doyen, ou une première Doyenne, doit être entamée. Une Commission doit être créée, dont la tâche sera de proposer une personne au Conseil de faculté. Le Décanat ne souhaite pas intervenir dans la composition de cette Commission. Il imagine une commission indépendante, composée des représentants de chaque corps du Conseil de faculté. Il devra prévoir, avant la fin de son mandat, une période de transition pour le transfert des dossiers du rectorat et la rédaction du plan d'intention de la Direction. Afin d'accélérer le processus de création de cette commission, il propose que chaque corps du Conseil de faculté prenne quelques minutes pour en discuter en aparté ; quatre salles Zoom ont été créées, une par corps. Après une courte interruption, chacun revient sur le Zoom du Conseil de faculté. Le corps étudiant aimerait opter pour une solution avec suppléance afin de se partager les tâches. Parmi les candidats proposés par chaque corps, un équilibre a été trouvé entre les corps, les instituts, les genres et les expériences.

Avant de procéder au vote sur la Commission composée de Martin Müller (corps professoral), James Irving (corps intermédiaire), Sabrina Damiani (PAT), Romain Götz & Thaïs Hobi (corps étudiant), **Frédéric Herman** demande l'accord des membres du Conseil pour la modification de l'Ordre du jour *en vote sur la composition de la Commission* au lieu d'*appel à candidature*. Aucun membre ne s'y opposant, le Conseil peut procéder au vote.

Le Conseil de faculté vote par Zoom et accepte la composition de la Commission (Martin Müller, James Irving, Sabrina Damiani et Romain Götz/Thaïs Hobi).

13. Divers, interpellations et propositions

Un membre souhaite connaître la procédure à suivre lorsqu'une personne fait un test COVID hors du canton de Vaud, que le résultat soit positif ou négatif.

Frédéric Herman informe qu'une personne testée positive doit contacter le médecin cantonal. Pour des raisons de confidentialité, la faculté ne peut lui imposer de le déclarer, mais, par contre, elle peut lui demander de ne pas venir sur le site.

Karine Rossier explique que, dès qu'une personne sur Vaud est testée positive, l'affaire sort de la responsabilité de l'UNIL. Il appartient au médecin, qui a effectué le test, de déclarer le cas au bureau du médecin cantonal. Ce dernier décide de faire un traçage ou non et délivre les documents de mise en quarantaine qui fait office de certificat médical. Mais actuellement il n'y a plus beaucoup de traçage dans le canton de Vaud ou de mise en quarantaine préventive. Elle espère que les procédures sont les mêmes que ce soit dans un autre canton ou pays. Elle suggère de s'adresser au SRH pour obtenir des conseils ou de plus amples informations.

Frédéric Herman n'encourage pas les regroupements de personnes et demande aux directions d'institut d'être responsables dans leur comportement, car ce serait très embarrassant que des foyers infectieux partent de la faculté. L'UNIL a une responsabilité envers la société.

Un autre membre s'enquiert au sujet des soupers de fêtes de fin d'année.

Frédéric Herman répond que les événements organisés et encadrés par les services de restaurations de l'UNIL sont permis, car ils se sont engagés, vis-à-vis des autorités, de mettre en place un concept de protection.

Frédéric Herman va insister auprès de la Direction pour recevoir des lignes plus précises à suivre. Il tient à remercier l'ensemble de la Faculté, car il s'est rendu compte, tout au long du processus de nomination du recteur, de la très bonne réputation de la FGSE au sein de l'UNIL. Il clôt la séance et souhaite aux membres du Conseil une bonne soirée.

La séance est levée à 18h32.

Frédéric Herman, Président